

La [COMMISSION EUROPEENNE](#) / **T** : 01.44.05.31.60 va allouer une enveloppe de 13,1 milliards d'euros pour la création d'infrastructures de transport en Europe, afin de booster la croissance et l'emploi. 276 projets vont bénéficier de cette enveloppe. La Commission se propose de financer à 50% des études portant sur la deuxième phase de la branche Est de la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône. Les conventions de subvention doivent elle être signées le second semestre 2015. www.ec.europa.eu